

25.OCT. 2005

J



**BRIELLES, le 20 octobre 2005**

**François CURNÉE**  
Maire de Brielles  
14 rue de Bretagne  
35370 BRIELLES  
e.mail : BRIELLES.MAIRIE@wanadoo.fr

**Madame la Présidente De la Commission  
d'Enquête sur les Expérimentations  
nucléaires de Polynésie « Assemblée de  
Polynésie Française » PÂPEETE –  
TAHITI**

**OBJET : Demande de témoignage Réf : n° 132/09/APF/CP/gd**

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir mon témoignage, concernant les expérimentations nucléaires françaises en Polynésie.

J'ai répondu chronologiquement à vos 21 questions (en caractères différents). Les faits remontent à 30 ans et grâce à mon épouse, j'ai pu me remémorer certains faits significatifs. Il y en a certainement d'autres, mais le temps passe et l'on oublie.

Je vous remercie d'avoir voulu accepter mon témoignage pour servir à la manifestation de la vérité.

Dans l'espoir que l'on sache,

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération et l'expression de mes hommages les plus respectueux.

**François CURNÉE**



# QUESTIONNAIRE

## **1 - Pourriez-vous préciser la période où vous étiez en poste à la gendarmerie de Rikitea ?**

Du mois de février 1969 au 31 décembre 1971, comme Chef du poste administratif et commandant la brigade de gendarmerie. J'étais avec ma femme et nos trois enfants ( 7 ans, 5 ans et Annie née le 12 mai 1969 à Piraé) et arrivée au Gambier le 5 juin 1969.

## **2 - Pourriez-vous raconter, comment s'effectuait le déplacement de la population de Mangareva dans l'abri de Rikitea ?**

Dès la réception du message (secret) du CEP me prescrivant de faire acheminer la population sous abri, je demandais aux gens de faire diligence, pour s'y rendre par leurs propres moyens (à pied - brouettes -pirogues). Il n'y avait pas encore de véhicule, la route de Taku n'était pas faite. Tout se déroulait bien et les gens n'étaient apparemment pas inquiets. Ils étaient rassurés par le Tavana et surtout le Père Daniel.

## **3 - Au cours de votre séjour y a-t-il eu plusieurs « déplacements » dans l'abri ?**

En ce qui me concerne, il n'y a eu qu'un seul et unique déplacement. Cela devait être en juin 1970. Je ne me souviens pas de la date précise. L'ordre m'a été donné vers 12 heures (le tir a dû avoir lieu à 10 h 30) et nous sommes restés jusqu'au lendemain matin vers 9 heures. Ma femme est sortie la première avec nos trois enfants, imitée par la population qui a suivi. Le séjour s'étant prolongé plus longtemps que prévu, on a vite compris qu'il y avait un problème de retombée. Tout ceci était vague et imprécis et personne ne se posait trop de questions.

## **4 - Combien de temps les gens restaient-ils dans l'abri ?**

En principe quelques heures, le temps de s'assurer que le nuage radioactif prenne la direction escomptée initialement. Nous sommes restés 18 heures environ.

## **5 - Comment fallait-il convaincre la population ?**

D'abord ne pas affoler la population. Rester discret et communiquer le moins d'infos possible. Rester serein en ce qui me concerne, faire preuve de quiétude puisque le mutoï farani et sa famille n'étaient pas inquiets. Il est vrai que nous ne l'étions pas, même si au fond de nous même, nous avions une appréhension bien légitime, «discipline oblige ».

## **6 - La population manifestait-elle de l'inquiétude ?**

Absolument pas, étant donné que le Père Daniel, ma femme et mes enfants allaient dans l'abri. Cependant, quand mon épouse est sortie la toute première de l'abri avec ses enfants, elle a vu des militaires encagoulés et revêtus de scaphandres (genre combinaison étanche) et qui faisaient des relevés, avec des appareils de mesure. Ils ont demandé à mon épouse de rentrer à la maison et qu'il ne fallait surtout pas sortir de la maison avec les

enfants. Le soir, il a plu légèrement. La population trouvait cela normal et pourtant ? et avec le recul du temps, c'est encore pire !

## **7 - Avez-vous été informé des retombés du nuage radioactif sur Mangareva ?**

Personne ne m'a indiqué qu'il y avait eu des retombées. Aucun message confidentiel « classé secret défense », fût-il laconique, on l'a vite deviné et appris par des confidences militaires. C'est là que je me suis rendu compte que nous étions tous dupés. Et puis tout cela s'est concrétisé quand l'Amiral HIELE est venu en personne, avec des scientifiques et officiers de son état-major, à Taku de façon impromptue et discrète au moyen de « boats » rapides. Cela m'a fortement surpris et étonné. Il n'aurait jamais manqué de passer par Rikitea saluer le Père Daniel. J'en ai évidemment parlé au Père Daniel, je vois encore la surprise dans son regard.

## **8 - A quelle date ?**

Ce doit être en Mai, je m'en repère par ma fille qui était petite et qui ne marchait pas. C'était avant les fêtes du Turaï. On parlait du parrainage du fils AYOU dit Jean CANOPUS (nom de la bombe) dont le parrain doit être l'Amiral (HIELE ou LORRAIN).

## **9 - Quelles étaient les consignes officielles en cas de retombées non prévues ?**

Rester à l'abri un maximum de temps, le temps que le nuage radioactif s'éloigne. Il y avait des rations de vivres (type militaire). Les enfants s'en souviennent encore. Puis la population devait être évacuée, sur Hao ou sur un atoll plus propice. D'ailleurs la configuration du site permet un accès direct à la mer, pour des embarcations militaires appropriées (type LCVP).

## **10 - La population était-elle avertie ?**

Absolument pas, puisqu'il n'y avait que des risques limites. Pourquoi « ameuter » les gens ? Par contre les gens savaient, ou le devinaient, le jour J. C'est le jour J à X heures que je recevais les directives de mise ou non sous abri.

## **11 - Donnait-on des recommandations alimentaires spéciales à la population ?**

Aucune, chacun vaquait à ses occupations usuelles. Tout le monde évitait de manger du poisson pêché dans le lagon (perroquet). On disait qu'il était empoisonné et c'était vrai, certains à cause de la bombe, d'autres à cause de l'algue bleue. Personnellement et sur les conseils de nos amis mangaréviens, nous faisons des tests, par l'absorption des foies par un chat.

## **12 - Que faisait le SMCB à Mangareva ?**

Beaucoup de prélèvements sur tout, et principalement la faune marine ciblée et la flore. Les échantillons partaient vers Papeete via Hao. Il faudrait demander à Daniel TEAKAROTU (frère du Tavana de l'époque). C'était lui le plongeur et surtout

le pilote des embarcations du SMCB.

**13 - Aviez-vous connaissance des résultats des analyses faites par le SMCB ?**

Aucune, ce genre d'informations n'étaient évidemment pas diffusées.

**14 - On parle beaucoup à Mangareva des relations entre les légionnaires qui étaient sur Taku et les habitants (es) de Mangareva ?**

Il y a eu des légionnaires à Taku. Moi je n'en ai pas connu. Par contre, un fort contingent existait à Totégégie. J'entretenais les meilleures relations avec les gradés, c'était mon intérêt et celui de ma population. Les relations étaient bonnes, voire amicales. Plusieurs légionnaires avaient des relations intimes avec des mangaréviennes. Voyez le courroux du Père Daniel qui, au fond de lui-même, connaissait bien sa population et qui m'a fait quelques confidences dans ce domaine. Les légionnaires ne faisaient rien qui soit inamical. Ils avaient des consignes. Parfois il y avait des problèmes relationnels, souvent des conséquences de « beuveries » collectives, ceci après les arrivages de bière. Par ailleurs, beaucoup de mangaréviens étaient contents de travailler à Toté (revenus plus intéressants, avantage en nature, récupération de matériaux divers et matériels...). Les légionnaires rendaient parfois service à la population. Je me rappelle, suite à une demande du Tavana, avoir eu à ma disposition une section de légionnaires pour acheminer à « dos d'homme » des matériaux (ciment et sable) sur les sites des captages du Mont Duff.

J'ai eu un jour un incident grave avec un officier supérieur de la Légion qui m'a demandé de lui « fournir » une cinquantaine de personnes (femmes et enfants), pour tirer un long câble électrique entre le SMCB et l'abri. J'ai naturellement refusé et me suis heurté à ses ordres. Il m'a verbalement renvoyé sur les « rosés » et m'a menacé des foudres de ma hiérarchie. Je n'ai pas cédé et l'ai prié de déguerpir immédiatement. S'il insistait, je l'ai invité à regagner Toté à la nage et avec mes Mangaréviens on aurait pu l'aider ? Il est parti. J'en ai parlé au Père Daniel qui, lui, s'est plaint à l'Amiral. Je puis vous dire qu'il n'a jamais remis les pieds aux Gambier.

**15 - La gendarmerie locale devait-elle régler fréquemment les litiges ?**

Fréquemment non, comme partout, il y avait des litiges, de menus larcins, des histoires de femmes et des conséquences de « beuveries ». Je veillais au grain. Je n'ai jamais connu d'incidents liés à la présence des militaires, ou des marins, pour des questions d'expérimentations nucléaires. Il y a eu certes des sous-entendus. « La bombe on s'en fou, laissez nous tranquille ! » .

Il faut se replacer dans le contexte du moment et les militaires étaient « briefés » pour qu'il n'y ait pas d'incident. De son côté, la population se montrait coopérative. Elle avait tout à gagner sur le moment. Et puis, et surtout, la forte influence du Père Daniel était là. Il tenait bien ses « ouailles » .

**16 - Y avait-il des consignes particulières pour les**

**étrangers (civils) qui pouvaient venir ou accoster à Mangareva ?**

Les étrangers civils n'avaient que deux choix possibles pour accéder à Mangareva :

- soit par avion en provenance de Tahiti via Hao et Muru (donc contrôlés au départ, aux escales et à l'arrivée) à Toté.

- soit par bateau : l'Aranui, le bateau du chinois disait-on, contrôlé et super-contrôlé à tout bout de champ.

Les voiliers : ils étaient assez rares. Quand un voilier se présentait dans les « passes », je me rendais à bord avec un Mangarévien. Je relevais les identités et j'informais ma hiérarchie (civile et militaire). En période de tir, les contrôles étaient plus accrus dans le Cadran d'Ana. Il y avait davantage de curieux. Le jour d'un tir, j'ai eu un voilier Australien - équipage mixte (canadiens, allemands de l'est). Je l'ai bloqué, relevé les identités et j'ai informé ma hiérarchie et le CEP. Le bateau est reparti comme il était venu. Je m'en suis inquiété de peur que l'équipage subisse des retombées. Je crois qu'il était loin d'être le seul dans les parages. C'était un test du dispositif.

**17 - Quel était le rôle du Père Daniel à Mangareva, en plus de ses activités religieuses ?**

Une activité agricole et commerciale par le biais de la coopérative Saint Michel qui s'était dotée d'un bateau pouvant sortir du lagon (genre bonitier rudimentaire), acquis par les soins du CEP. Monika RICHETON doit se rappeler.

Une activité plus occulte, le Père Daniel était une autorité religieuse certes, mais aussi et surtout une autorité incontournable qui avait une très forte influence sur la population catholique de l'île. Mon épouse et moi-même, d'origine bretonne et catholiques pratiquants, avions des relations privilégiées avec lui. Se heurter au Père Daniel, s'était courir le risque d'avoir les « foudres » de sa hiérarchie civile (gouverneur) et militaire (gendarmerie). Il savait tout du passé, c'était un érudit et connaissait également tout du présent. Il était très habile et très intelligent. Vendéen de naissance, il connaissait depuis longtemps l'Amiral LORRAIN, lequel, et selon le Père Daniel, avait un doute sur les conséquences des expérimentations.

Quand un bateau militaire se mettait au mouillage devant Rikitea, son commandant s'empressait d'aller saluer le Père Daniel. Je me rappelle de la visite du bateau-école de la Jeanne d'Arc.

L'Amiral FLOHIC, ancien aide de camp du Général De Gaulle, est naturellement venu rendre visite au Père Daniel. Je n'ai pas assisté à leur entretien, prié de partir. J'en ai parlé au Père, qui m'a confié que l'entretien était de la plus haute importance.

Par ailleurs, le Père Daniel entretenait une relation épistolaire avec Monsieur TRICOT, Secrétaire général de l'Elysée. C'est moi qui transmettais son courrier par le canal gendarmerie. En un mot, c'était un « honorable correspondant » .

Le CEP ne pouvait rien refuser au Père Daniel. Par exemple, pour la restauration partielle de la toiture en tuiles de la Cathédrale Saint Michel de Rikitea, un

officier du CEP avait été chargé de mener cette opération jusqu'à son terme.

**18 - Pouvez-vous donner quelques précisions dont vous avez eu connaissance sur l'enrichissement de Monsieur FLOSSE, originaire de Mangareva ?**

Effectivement, Gaston FLOSSE est originaire des Gambier, de conditions très modestes. Je l'ai connu à ses débuts politiques, notamment comme Maire de Pirae. A Rikitea, on parlait de lui comme un « business-man ». Nombreux savaient qu'il avait été formé par les frères du Collège Laménais et qu'il était Maire de Pirae et comme tel, il avait accueilli l'implantation de l'Etat Major du CEP au Taaone à Pirae.

A mon deuxième séjour, comme responsable de la cellule «Recherche gendarmerie», j'ai travaillé sur un dossier sensible, ayant pour trait à une implantation hôtelière, dans le secteur de Pirae ou d'Arue. Je crois que la justice a été saisie. La chose étant « chose jugée », et comme il y a prescription, je n'ai pas l'intention de m'étendre sur ce sujet. Comme beaucoup qui de France connaissent la Polynésie, j'ai suivi l'agitation politique récente le concernant. Je connaissais beaucoup mieux Francis SANDFORD. Sa maman, la grand-mère LABBEYE, habitait les Gambier. Je l'ai rencontré plusieurs fois à Faa'a à mon deuxième séjour. Il a rendu beaucoup de service aux Mangaréviens qui allaient s'installer à Tahiti, en leur facilitant les choses. J'avais naturellement un « faible » pour eux.

**19/20 - Comment jugez-vous aujourd'hui ce que vous avez vécu lors de votre séjour à Mangareva ?**

Sans doute, il y avait une raison d'Etat. Dans le contexte du moment, je le comprends, mais on nous a mentis et cela je le déplore, d'autant que l'on persiste encore dans cette voie et cela m'horripile que l'on nie l'évidence.

Personnellement, mon épouse et moi-même, nous ne pouvons pas rester insensibles à cette population de Mangareva, ô combien attachante, et qui se pose des questions légitimes. Nous vivions leurs peines, leurs joies. Disons que l'on faisait partie des « meubles » malgré la rigidité du service. Mon épouse avait beaucoup de contact avec les mangaréviennes. Elles venaient très souvent à la maison pour des questions de couture ou des problèmes familiaux.

Quand nous avons quitté l'île des Gambier, la famille Mamatui voulait adopter notre fille Annie. Elle jouait avec les autres enfants. « Ne l'emmène pas chez les faranis, Annie est une tahitienne de naissance comme nos filles. Elle chante, elle danse, laisse Annie à Mangareva. C'est son pays ». Je vous assure que nous avions le cœur gros quand il a fallu quitter les Gambier. C'était notre pays d'adoption et c'est à Mangareva que j'ai appris mon rôle de futur Maire.

Au niveau expérimentations nucléaires, nous aussi nous ne croyions pas aux risques encourus. J'accepte le silence du moment, mais je regrette que l'on nie maintenant les conséquences, c'est déshonorant pour ceux qui persistent dans leurs dénégations et c'est insultant pour ceux qui maintenant souffrent dans leur chair et dans leur cœur.

Toutes ces raisons nous indiquent qu'il nous faut témoigner, pour servir la manifestation de la vérité. La population Polynésienne des Tuamotu-Sud et des Gambier doit savoir ce qui c'est passé. C'est un devoir de mémoire dû au peuple Polynésien, c'est sa terre. Il est chez lui. Il doit être informé, c'est notre sentiment.

Au niveau santé, nous n'avons pas connu d'ennuis particuliers. Par contre notre fille Annie, née le 12 mai 1969 à Pirae, a vécu aux Gambier avec nous, toute sa petite enfance. Il y a treize ans, elle a eu un enfant né avec une malformation congénitale (fente labiale). Notre petit-fils a subi et subi encore de nombreuses interventions chirurgicales. Notre fille est soignée depuis plus de dix ans de problèmes thyroïdiens. En 2003, elle a subi une thyroïdectomie. Il y a peut-être un rapport de cause à effet avec les essais nucléaires. Rien ne peut l'affirmer ou l'infirmier. La suspicion plane. Voilà pourquoi, ma femme et moi, soutenons votre action. Elle est légitime. C'est encore la pérennité de votre descendance, comme la nôtre qui est en jeu.

**21 - Aujourd'hui, vous êtes Maire de votre commune de Brielles ; peut-on imaginer la création de liens de solidarité avec ces populations lointaines et très isolées, sur le plan institutionnel ou sur d'autres plans ?**

Pourquoi pas. Cependant nous sommes éloignés les uns des autres. Brielles est une petite collectivité de 600 habitants, aux moyens modestes, comme les Gambier. Nous arrivons au crépuscule de notre vie. Et puis tous ces événements sont loins et est-ce que cela intéresse encore nos contemporains, je me le demande. Au dernier congrès des Maires à Paris, j'ai rencontré quelques élus Tahitiens. J'ai parlé des conséquences des expérimentations. J'ai senti que cela dérangeait, que c'était du passé et que j'étais toujours le « mutoï farani ». Je n'ai pas insisté. J'ai laissé un message à l'hôtesse Tahitienne pour Monika RICHTON née LABBEYE. J'ai indiqué que nous nous connaissions très bien. Je n'ai reçu aucune réponse.

Cependant nous désirerions savoir ce qu'il en est actuellement de Mangareva. L'abri a-t-il été démonté ? démolit ? Avez-vous pensé à l'amiante ? Le temps passe mais les souvenirs restent, le meilleur comme le pire.

Avec mon épouse, j'ai répondu le plus sincèrement possible à vos questions. Un petit mot de vous serait le bienvenu.

A bientôt ! Qui sait ?

Fait à Brielles, France, le 20 octobre 2005  
François COURNÉE